



Pratiques
Linguistique, littérature, didactique

183-184 | 2019
oralité, littératie

Continuum

Caroline Masseron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6737>

DOI : [10.4000/pratiques.6737](https://doi.org/10.4000/pratiques.6737)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Caroline Masseron, « Continuum », *Pratiques* [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 09 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6737> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6737>

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Continuum

Caroline Masseron

- 1 Un continuum établit, entre deux pôles, le principe d'une évolution graduée/scalaire qui se fonde sur un certain nombre de phénomènes, de critères ou de marques linguistiques. En fonction de la réalisation, ou non, des marques, le gradient s'éloigne d'un pôle pour se rapprocher de l'autre. Dans ces conditions, le continuum remplit la fonction d'une mesure de variation, dont il est l'instrument. Le résultat se note en \pm et prend place sur le continuum qu'on figure sous la forme d'une double flèche horizontale (\leftrightarrow). On peut aussi figurer le continuum sous la forme d'un schéma qui enregistre les critères suivant un ordre d'efficiences qui les rapproche ou les éloigne d'un pôle et de l'autre :
PÔLE A < critère a < critère b < critère c < critère d <... PÔLE B
- 2 Cette représentation permet d'interpréter le critère d (ou la propriété d) comme celui dont l'application est la plus pertinente pour rapporter l'objet étudié au pôle B. C'est ainsi que B. Combettes (1990), posant la polarité du discours rapporté en « une énonciation *montrée* » (pôle A) et « une énonciation *rapportée* » (pôle B), échelonne les familles de marques (personnes, temps verbaux, ponctuation, lexique), en les localisant sur une échelle de variation et statue ainsi sur la qualification du discours rapporté. Le continuum rend compte d'une absence de distinction nette entre les traits de variation qui se combinent en *faisceaux*, ce dont M. Laparra (1990) fait état au sujet des dialogues romanesques du XIX^e siècle. Plus généralement, le continuum appliqué aux variétés énonciatives des discours rapportés se révèle très précieux pour échapper au stéréotype - coriace - d'un discours indirect qui « traduirait » une parole directe. De même, en syntaxe, il permet de statuer sur le « lien » syntaxique (adjonction, corrélation, parataxe, hypotaxe, etc.) plus ou moins marqué qui relie - ou non, ou faiblement - différents membres d'un énoncé « complexe » (Lehmann, 1988) et d'échapper ainsi à la dichotomie « phrase simple - phrase complexe ».
- 3 Qu'en est-il du continuum entre l'oral (le parlé) et l'écrit, entre l'oralité et la scripturalité ? Les deux oppositions ne font pas intervenir les mêmes propriétés, même si elles impliquent toutes les deux des réalisations langagières. Dans un cas, l'opposition entre l'oral et l'écrit se distingue par le médium (le canal, la variation diamésique ;

Gadet, 2007), la voix ou l'acte graphique, qui ne se combinent pas mais s'excluent ; une telle distinction, physique en quelque sorte, n'est pas compatible avec le recours au continuum. Le passage de l'oral à l'écrit ou inversement s'effectue sur le mode de la discontinuité (Koch & Oesterreicher, 2001, p.587) : un texte lu est réalisé phoniquement, c'est « de l'oral » du point de vue du médium. Dans l'autre cas – l'oralité et la scripturalité – il convient d'instaurer un continuum qui évalue la variation « conceptionnelle » de la communication et dont les deux pôles sont respectivement ceux de l'*immédiateté* (la proximité, par exemple la spontanéité d'une conversation ordinaire, improvisée, impromptue) et de la *distance* (l'écart, l'élaboration réflexive d'un discours préparé). Ces polarités s'appliquent à des messages aussi bien oraux qu'écrits. Dès lors que l'on convient d'appliquer le critère de distance à un discours oral, on évitera les simplifications qui associeraient mécaniquement « l'oral » à des productions spontanées, faiblement contrôlées et au registre familier.

- 4 Les critères eux-mêmes peuvent faire l'objet d'une analyse en continuum : dans un discours oral, on peut relever par exemple un « ilot » de verbes au passé simple qui fait momentanément pencher le discours du côté de la « distance ».
- 5 Le continuum « immédiat – distance » est considéré par P. Koch et W. Oesterreicher (2001) comme un principe universel qui transcende toutes les langues et qui surdétermine les variations diastopiques (espace géographique), diastratiques (les sociolectes) et diaphasiques (les registres), elles-mêmes dominées par le changement linguistique diachronique. L'ensemble des réglages impliqués constitue des combinaisons de phénomènes fort complexes qui supposent des analyses sur corpus et des critères linguistiques dont la réalisation – marquée – vaut pour un indice d'une polarité ainsi caractérisée. C'est pourquoi il convient de distinguer les critères linguistiques de ce que P. Koch et W. Oesterreicher identifient comme des paramètres de la communication et qui sont des éléments de la situation (les interlocuteurs, l'intention, l'espace-temps, les thèmes traités, les genres de discours...). Il faut sans doute relayer les paramètres par des opérations langagières (la référence, la prédication, l'ancrage spatio-temporel, etc.) qui elles-mêmes se réalisent à travers des faits de langue avérés et suffisants pour palier sur leurs fonctions discursives. Faute d'un tel affinement, on persévérerait dans des classements sommaires du type « l'usage du *on* chez Ramuz », qui réifient une seule marque au détriment des combinaisons.
- 6 L'affinité d'un indicateur linguistique avec un pôle du continuum ne vaut pas pour une preuve suffisante de la parenté entre le discours analysé et le pôle en question. C'est la combinatoire des facteurs et des phénomènes qui permet de conclure au sujet du statut communicationnel et d'un genre de discours – les *effets d'oral* ou *l'oralité* d'un dialogue romanesque ; et inversement les *effets d'écrit* ou *la scripturalité* d'un discours savant oral. Par ailleurs, les paramètres considérés ne sont sans doute pas tous du même poids (par exemple, la « dialogicité » *versus* la verbalisation d'une émotion). Enfin, certaines familles de critères linguistiques qui paraissent d'emblée opérantes (le lexique) font courir à l'analyse le risque d'en oublier d'autres, plus discrètes (la syntaxe). C'est pourquoi le continuum de l'immédiateté et de la distance perdrait tout son intérêt si l'on oubliait sa fonction première qui est de considérer séparément la conception continue d'une réalisation discursive, du médium (alternatif) par lequel est transmis le discours. La non réduction des deux garantit l'étude de la mixité (*l'hybridation*) et de la complexité des discours dans toute l'épaisseur et le relief de leurs variations.

BIBLIOGRAPHIE

- COMBETTES, B. (1990), « Énoncé, énonciation et discours rapporté ». *Pratiques* 65, p. 97-111.
- GADET, F. (2007) [2003]. *La Variation sociale en français*. Paris : Orphys.
- LAPARRA, M. (1990). « Les discours rapportés en séquences romanesques longues ». *Pratiques* 65, p. 77-95.
- LEHMANN, C. (1988), « Towards a typology of clause linkage ». *Typological Studies in Language* 18, p. 181-225.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2001). « Langage parlé et langage écrit ». In : Holtus, G., Metzeltin, M. & Schmitt, C. (éds), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Tome 1. Tübingen : Max Niemeyer.